

CANNES : 15 août 2016 : information relative aux célébrations

CANNES : Soucieux de maintenir les célébrations du 15 août et de tenir compte de façon pragmatique des conditions d'affectation des forces de l'ordre obtenues auprès du Ministère de l'Intérieur pour les sécuriser au maximum, David Lisnard, Maire de Cannes, confirme :



Le maintien le 14 août de la grande parade fleurie, à partir de 21 heures sur l'avenue Francis Tonner à Cannes La Bocca,
Le maintien le 15 août, comme tous les ans, de la procession catholique à 17 heures 15 et de la messe en plein air à 18 heures 30 sur la place de la Castre au Suquet,
L'organisation le 16 août à 22 heures (et non le 15 août) du grand feu d'artifices « Symphonie Pyrophorique » par HOWARD &

Sous pour l'Australie, dans le cadre du Festival d'Art Pyrotechnique,
L'accueil comme prévu le 16 août des Nocturnes du quai Saint-Pierre, à partir de 19 heures sur le quai Saint-Pierre,
Le maintien le 17 août du Square dansant, à partir de 20 heures 30 au square Verdun, à la Pointe Croisette,
Le report le 18 août de Ciné-quartier (initialement programmé le 16 août) avec la diffusion du film « Star Wars – Le réveil de la force » en 3D – VOST, à partir de 22 heures sur l'esplanade Favre Le Bret (parvis du Palais des Festivals et des Congrès) ;

Dans le contexte actuel, le Maire de Cannes a tenu à maintenir et à sécuriser au maximum ces événements qui, si le risque zéro n'existe pas, sont encadrés par un dispositif de sécurité très renforcé et adapté. Dans cette approche, ce planning répond à une optimisation des effectifs de police.

David Lisnard, Maire de Cannes, remercie Bernard Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur, pour les renforts spécifiques envoyés à Cannes le 16 août pour l'organisation du feu d'artifices.



SOURCE /

VILLE DE CANNES